



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FORET  
Réunion du 6 janvier 2010 à Argelès-Gazost

**Personnalités présentes :**

Vincent MEYRAND, président de séance de la Commission « Forêt », président de la communauté de communes de Saint-Savin, maire de Uz  
François SASSUS, chef d'agence ONF des Hautes-Pyrénées  
Mathilde HAREL, technicienne forestière au CRPF des Hautes-Pyrénées  
Jean TOUYAROU, ingénieur au CRPF des Pyrénées-Atlantiques  
François DE FABREGUES, Président du Syndicat des Propriétaires forestiers sylviculteurs  
JM NOISETTE, DDEA des Hautes-Pyrénées  
Dominique BIBAL, technicien de la fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques  
David SOULET, chargé du secteur Béarn du CREN Aquitaine  
Laurent LARRIEU, groupe d'études des vieilles forêts Pyrénéennes  
Jérôme OUILHON, animateur au Fonds d'Intervention Eco-Pastoral  
Audrey BUTTIFANT, chargée de mission Charte du PNP  
Guy LONCA, agent technique du PNP à Luz  
Roland CAMVIEL, chef de secteur PNP en vallée d'Aspe  
Monsieur Christophe COGNET, chef du service développement du PNP  
Mélina ROTH, chargée de mission eau et forêts au PNP  
Françoise ARROSERES, assistante du PNP à Oloron

**Personnalités excusées :**

Jean GASTOU, Maire de Cette-Eygun  
Jean-Henri MIR, Maire de Saint-Lary-Soulan  
Michel CASTAN, Président de l'association des communes forestières des Pyrénées-Atlantiques  
Jacques BRUNE, Président de l'Union des Communes forestières du Grand Sud  
Raymond BAYLE, Président de la commission syndicale de la vallée de Barèges

Monsieur MEYRAND, président de la séance, ouvre la séance à 9 H 30 en remerciant les personnalités de participer au groupe de travail. Il expose l'objectif de ce groupe qui consiste à fournir la matière et à proposer le contenu forestier de la future charte du Parc national des Pyrénées.

La réunion est organisée en deux temps :

Elle débute par une présentation de la charte du parc national, suivi d'un temps de débat afin que les participants puissent avoir une vision précise de l'enjeu du groupe de travail, de son contexte et du calendrier.

La deuxième partie de réunion est centrée sur la thématique du groupe.

## **I/. Présentation de la charte du Parc national des Pyrénées (cf. document joint)**

- La loi du 14 avril 2006,
- Le décret du Parc national des Pyrénées du 15 avril 2009,
- Qui élabore la charte ?
- Les objectifs de la charte,
- La charte et la forêt sur le territoire
- Le plan de la charte,
- Le calendrier,
- Les groupes de travail thématiques,
- Feuille de route du groupe forêt.

Dans la discussion qui suit cette présentation il est précisé que c'est le conseil d'administration du parc national qui porte la responsabilité de l'élaboration de la charte et de l'organisation des groupes de travail. C'est également lui qui validera les propositions de chaque groupe.

Les échanges amènent à préciser que les conditions d'application de certains points réglementaires du décret du 15 avril 2009 relatifs à la zone cœur devront être spécifiés dans la charte.

## **II/. Présentation de la thématique forêt (cf. document joint)**

La partie thématique débute par une présentation des grandes caractéristiques des espaces forestiers compris dans la zone cœur et dans l'aire optimale d'adhésion.

La discussion est ouverte sur l'identification des principaux enjeux en matière forestière sur le territoire.

### **\* Concilier la production avec la préservation des écosystèmes forestiers :**

L'évolution des surfaces forestières est abordée ainsi que la nécessité d'intégrer à la réflexion les espaces intermédiaires et les accrus forestiers qui s'installent avec le recul de la pression pastorale.

La conciliation de la production de bois avec la préservation des milieux et des écosystèmes forestiers est un enjeu important pour les forêts de montagne et de haute montagne du territoire. La compatibilité de ces deux axes nécessite un effort de connaissance et de mise en œuvre des pratiques les plus adaptées au cas par cas. Pour optimiser la gestion durable de ces forêts, des compléments d'inventaire sont encore nécessaires sur le territoire.

Les attentes exprimées au nom des propriétaires publics et privés concernent une meilleure lisibilité des surfaces forestières, de la ressource en bois et les possibilités de la mobiliser mais également la permanence dans le temps de la ressource, le maintien du patrimoine forestier dans son ensemble et pour les communes l'assurance de pouvoir pérenniser l'offre de bois d'affouage.

Une autre attente concerne la contrepartie financière des efforts consentis pour réduire l'impact des activités forestières sur l'environnement.

La question de la fréquentation des pistes de desserte forestière est également abordée.

Les forêts participent de façon majeure aux paysages et à leur dynamique. Pour le volet réglementaire en zone cœur le décret fait référence à l'impact visuel des coupes forestières. Il est donc important que ce groupe travaille sur la notion de paysage en s'enrichissant des

travaux déjà réalisés en la matière, notamment par le laboratoire Dynafor de l'INRA sur l'évolution de ces paysages. Cet aspect sera traité en lien étroit avec le groupe de travail « valeur patrimoniale des vallées » dont un volet est spécifique aux paysages.

La nécessité de construire une cohérence opérationnelle et l'importance d'assurer une réelle lisibilité sur le territoire entre les différents volets du travail qui sera produit est rappelée par plusieurs participants.

#### **\* Ressource et biodiversité forestière :**

Les forêts sont caractérisées par les espèces végétales et animales qui les composent et en dépendent. Stopper l'érosion de la biodiversité est un enjeu majeur. Les documents et orientations de gestion existantes pour préserver ces habitats d'espèces doivent être intégrés à la réflexion.

Les forêts anciennes contribuent très fortement à la biodiversité des écosystèmes forestiers et à la conservation de leurs fonctionnalités. La prise en compte de la valeur particulière de ces peuplements et de la composante vieux bois et bois morts des peuplements dans les décisions de gestion est importante pour le maintien de la fertilité forestière. Les forêts dont les cycles biogéochimiques sont fragilisés par des substrats acides nécessitent également une prise en compte particulière dans la gestion. Des actions concrètes peuvent être envisagés sur ces domaines.

L'évaluation de la biodiversité des unités de gestion peut s'appuyer sur des outils déjà opérationnels comme l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) qui permet de dégager des pistes pour orienter la gestion selon le diagnostic réalisé sur la parcelle.

Les forêts de montagne participent à la continuité écologique du couvert forestier à l'échelle des vallées mais aussi des continuums avec les forêts de plaine et ont vocation à enrichir la mise en place des trames vertes.

La recherche d'une vision d'ensemble à l'échelle du massif permettrait de dépasser les difficultés induites par une gestion sectorisée et d'ouvrir des perspectives pour une réflexion plus large de conservation des habitats d'espèces et de mutualisations de moyens.

L'impact en forêt de la fréquentation, du passage du feu en marge des écobuages et de la cueillette est également mentionné.

#### **\* Soutenir le secteur économique forestier et valoriser le bois**

Le constat général est celui d'un accroissement des surfaces forestières mais d'une baisse des surfaces récoltées. Le secteur économique forestier connaît des difficultés importantes. Il est important de le considérer dans la réflexion économique globale sur le territoire.

Le matériau bois n'est pas suffisamment valorisé dans le parc national. Le souhait est émis que le parc soit porteur d'une dynamique pour le secteur économique forestier et qu'il apporte son soutien à la valorisation du matériau bois et à la promotion d'une perception noble du bois.

#### **\* Bois énergie**

Traditionnellement la demande en bois bûche est importante sur le territoire. Il est cependant nécessaire de soutenir une bonne valorisation de l'énergie dans cette filière.

La valorisation énergétique du bois offre aujourd'hui des perspectives intéressantes à des échelles collectives ou industrielles. Il est important que le groupe de travail s'y intéresse et que la charte contribue à l'émergence d'un projet de territoire.

La contribution de la filière bois au bilan carbone du territoire serait une entrée intéressante, notamment pour évaluer les aspects de cette valorisation du bois en énergie. La possibilité de

proposer le territoire en zone test pour dépasser les engagements nationaux en terme de calendrier est également soulevée.

Dans l'élaboration de la charte, la thématique du bois énergie sera traitée en lien étroit avec le groupe de travail « éco-responsabilité et cadre de vie ».

**\* Intégrer les réflexions existantes**

Plusieurs travaux ont déjà permis de jalonner la réflexion sur les enjeux forestiers du territoire et sur les orientations de gestion forestière spécifiques à certains enjeux, notamment pour la faune et la conservation des habitats d'espèces. Plusieurs espèces font également l'objet de stratégies nationales de conservation.

Il est important de s'appuyer sur ces documents, chartes et ateliers pour la suite des travaux du groupe.

**III/. Perspectives de travail**

La réunion se termine par une discussion sur la manière d'élaborer un diagnostic de la thématique forestière sur le territoire que représentent le cœur et l'aire optimale d'adhésion du parc national.

Il est convenu que les participants alimentent ce diagnostic pour les thématiques et les secteurs d'activités dont ils sont les représentants.

Le compte-rendu de cette réunion permettra d'orienter les bases de ce diagnostic dont un premier volet fera l'objet de l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Monsieur le Président conclue la séance en remerciant les participants.

## **Trame pour un diagnostic « forêt » sur le territoire du Parc national des Pyrénées**

### **1) Les données caractérisant les espaces forestiers et la ressource forestière : quels enjeux, quelles priorités ?**

Les cartes et les données de la forêt publique et de la forêt privée :

- forêts gérées et forêts non gérées,
- forêts publiques et forêts privées,
- forêts de protection contre les risques naturels
- biodiversité forestière : écosystèmes forestiers, habitats d'espèces ;
- caractéristiques des peuplements : altitude et topographie, composition, types de peuplements, volumes et classes d'âges,
- productivité
- paysages forestiers
- ...

### **2) Les données caractérisant la gestion de des espaces forestiers et la mobilisation des bois : quels enjeux, quelles priorités ?**

Les cartes et les données de la gestion forestière publique et privée et de l'exploitation des bois:

- surfaces aménagées, surfaces exploitées et non exploitées,
- quelles sylvicultures : modes de traitements, schémas de gestion, ...
- quelle production de bois : quels produits, quels volumes
- quelle mobilisation des bois, quelle exploitation
- ...

### **3) Les données caractérisant la valorisation du secteur économique : quels enjeux, quelles priorités ?**

Les cartes et les données de la transformation des bois :

- secteurs économiques concernés,
- quels marchés, quelle valorisation,
- quels produits, quels volumes,
- ...